RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

2e CIRCONSCRIPTION DE LA MANCHE
AVRANCHES - MORTAIN

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 5 JUIN 1988.
LA FRANCE UNIE



AVEC PHILIPPE DURAND

SUPPLEANT JACQUES DELARUE

Carrefour entre le Nord et le Sud de l'Europe,
coeur de la façade maritime de notre continent,
pôle de formation, terrain d'initiatives pour le développement
économique local, le Sud-Manche doit réussir
son entrée dans le grand marché des années 90.

C'est ce message d'espoir et cette invitation
à vous rassembler pour faire gagner le Sud-Manche
que je souhaite vous faire partager.

C'est le rendez-vous auquel je vous convie.
Si vous souscrivez à cette espérance, exprimez
votre choix les 5 et 12 Juin.

J'ai confiance en vous.

Philippe Durand

MAJORITE PRESIDENTIELLE POUR LA FRANCE UNIE



REUSSIR LA FRANCE UNIE

DES INITIATIVES CONCRETES POUR REDONNER VIE A NOTRE RÉGION

Si, ensemble, nous pensons que le Sud-Manche a besoin de l'action du gouvernement, nous ne pouvons pas refuser une majorité au Président de la République.

Élire un député socialiste, c'est permettre aux habitants du Sud-Manche d'acquérir des droits, d'être légitimement représentés.

Animateur du développement local :

- il doit être à l'écoute de tous les citoyens.
- il doit donner les informations, être la cheville ouvrière de la concertation, dynamiser la coopération intercommunale,
- il doit assurer la cohérence de l'ensemble des actions de revitalisation du monde rural.

PRIORITÉ A LA FORMATION

- en permettant aux enfants de tous âges, de tout lieu, de bénéficier d'un enseignement de qualité,
- en donnant sa vraie dimension à l'enseignement professionnel,
- en revalorisant la formation continue.

CRÉER DES VOIES DE COMMUNICATION

Rennes devient la plaque tournante du Grand-Ouest.

- D'où l'intérêt d'une modernisation de la liaison ferroviaire Rennes-Avranches-Caen.
- D'où l'importance de la construction en 4 ans de la route des Estuaires.
- D'où l'utilité d'un réseau secondaire dont la vocation sera d'irriguer efficacement notre région.
- D'où la nécessité de l'adaptation de la route Carentan-Le Poteau.

REDONNER UNE NOUVELLE DYNAMIQUE A LA COOPÉRATION INTERCOMMUNALE

- dynamiser le tissu communal,
- étendre la coopération intercommunale pour favoriser le développement économique,
- permettre aux syndicats intercommunaux d'œuvrer dans la continuité,
- ouvrir de nouveau espaces de liberté.

DÉVELOPPER LA SOLIDARITÉ AVEC LE MONDE AGRICOLE

- maintenir une protection sociale aux exploitants,
- supprimer l'article du code rural qui autorise à suspendre le paiement des prestations sociales,
- étendre le revenu minimum d'insertion aux agriculteurs,
- revoir les modalités d'application des pénalités et des quotas laitiers (pas de pénalités en dessous de 80.000 l.) dans le sens d'une plus grande justice.

DONNER TOUTE SA DYNAMIQUE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- vouloir : le devenir des bureaux de poste, des perceptions, des brigades de gendarmerie et de l'hôpital de St-Hilaire constitue une priorité d'actions,
- mobiliser les hommes et les moyens au service d'une stratégie cohérente (agro-alimentaire, le tourisme et l'économie du cheval..., un tissu commercial et artisanal et une agriculture préservant un nombre suffisant d'acteurs économiques).
- communiquer : notre région ne peut plus ignorer les techniques modernes de communication. Celles-ci permettent d'échapper à l'éloignement, d'animer le monde rural, de participer à la vie culturelle et apportent aux entreprises un soutien efficace.



Philippe DURAND
Conseil en Développement Économique
Avranches

Jacques DELARUE
Professeur
Mortain



VU LE CANDIDAT